

RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DES RESSOURCES NATURELLES
ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL
(MARNDR)



MINISTÈRE AGRICULTURE
DES RESSOURCES NATURELLES
ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL
(MARNDR)

BILAN DES RÉALISATIONS GOUVERNEMENTALES DANS LE SECTEUR AGRICOLE 2011-2015



BILAN DES REALISATIONS GOUVERNEMENTALES DANS LE SECTEUR AGRICOLE 2011-2015

Document produit par le MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES
RESSOURCES NATURELLES ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

*Les données utilisées pour la réalisation du présent bilan
proviennent d'informations fournies par les Directions techniques,
les projets et les Rapports (semestriels et annuels) du MARNDR.*

Sous la coordination de **P.P. LUNDY** (plundy@agriculture.gouv.ht)

Crédits photos: *Eric Auguste (Page Facebook), SEPA, AYITIKA,
Rapports annuels MARNDR et Projets*

PRINCIPAUX ENJEUX DU SECTEUR AGRICOLE

- La réduction de la dépendance alimentaire dans une perspective de souveraineté alimentaire
- La création d'opportunités d'emploi en milieu rural pour freiner l'exode vers les villes
- L'Augmentation de l'apport du secteur agricole en devises
- La réduction de la vulnérabilité environnementale

MARNDR *Politique de développement agricole 2010-2025*, Mars 2001, p. 16

« Contribuer de manière durable à la satisfaction des besoins alimentaires de la population haïtienne et au développement social et économique du pays » est le but de la politique agricole du pays

in : MARNDR, *Politique de développement agricole 2010-2025*, p.17).

Sommaire

SOMMAIRE	IV
LISTE DES TABLEAUX	IV
LISTE DES ENCADRES	V
LISTE DES GRAPHIQUES	V
LISTE DES PHOTOS	V
LISTE DES ACRONYMES	VI
LE MOT DU MINISTRE	VIII
I. VISION ET OBJECTIFS DEFINIS POUR LE SECTEUR AGRICOLE	1
II. CONTEXTE D'ÉVOLUTION DU SECTEUR POUR LA PERIODE.....	2
III. RAPPEL DES GRANDES LIGNES BUDGETAIRES	3
1. ALLOCATIONS BUDGETAIRES ET DECAISSEMENTS	3
IV. BILAN DES REALISATIONS 2011-15.....	4
1. APPUIS AUX PRODUCTEURS FAMILIAUX	4
<i>Infrastructures hydro-agricoles</i>	<i>4</i>
<i>Aménagements des bassins versants.....</i>	<i>6</i>
<i>Subventions d'intrants, d'outils et machineries agricoles</i>	<i>7</i>
<i>Réhabilitation de Marais salants</i>	<i>9</i>
<i>Filières animales.....</i>	<i>10</i>
<i>Filière pêche</i>	<i>12</i>
2. APPUI A L'AGROBUSINESS.....	12
3. INITIATIVES TRANSVERSALES	17
4. EFFETS INDUITS	22
V. CONCLUSION	24
VI. ANNEXES	25
ANNEXE 1: FACTSHEET SUR LES REALISATIONS DE LA PERIODE 2011-2014	25
ANNEXE 2: INVESTISSEMENTS DES FIRMES DANS LE SECTEURS AGRICOLES	26
ANNEXE 3: EVOLUTION DE LA SECURITE ALIMENTAIRE DE 2011 A 2013	27
ANNEXE 4: TRAVAUX REALISES DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE CREATION D'EMPLOIS EN 2014	28
ANNEXE 5: REPARTITION SCHEMATIQUE DES SAISONS EN HAÏTI (AGRICOLE ET CYCLONIQUE)	29
A5.1 <i>Calendrier des saisons agricoles en Haïti</i>	<i>29</i>
A5.2 <i>Couplage des saisons agricoles et cycloniques</i>	<i>29</i>
Annexes 6: Photos	30

Liste des Tableaux

TABLEAU 1: BUDGET, DECAISEMENT ET NOMBRE D' ACTIONS FINANCEES DANS LES PIP	3
TABLEAU 2: SYSTEMES D'IRRIGATION REHABILITES, CONSTRUITES ET AMENAGES	5
TABLEAU 3: DISTRIBUTION DE SEMENCES ET DE BOUTURES 2011-14	8
TABLEAU 4: PARTENARIATS ET NOUVEAUX PROJETS	19

Liste des encadrés

ENCADRE 1: ALLIANCE PRODUCTIVE AVEC AYITIKA POUR LA RECHERCHE DANS LA FILIERE CACAO DANS LE SUD	15
ENCADRE 2: UN PAS ENTREPRENEURIAL MARQUANT DANS LA FILIERE BANANE A TROU DU NORD	16

Liste des graphiques

<u>Figure 1</u> : Evolution des décaissements 2011/15
<u>Figure 2</u> : Nombre de projets financés par année
<u>Figure 3</u> : Dépenses effectuées pour les campagnes agricoles
<u>Figure 4</u> : Producteurs bénéficiaires des subventions - Campagnes agricoles
<u>Figure 5</u> : Evolution des investissements du Privé formel de 2011 à 2015
<u>Figure 6</u> : Répartition des agents publics au sein du MARNDR
<u>Figure 7</u> : Evolution du Produit intérieur brut agricole (PIBA) depuis 2008
<u>Figure 8</u> : Prévalence de l'insécurité alimentaire selon le score de consommation - 2001-2013

Liste des photos

<u>Photo couverture</u> : Igname, miniset, vache laitière, production d'œufs, réparation
<u>Photo 1</u> : Construction d'un canal d'irrigation dans le Nord-Est
<u>Photo 2</u> : Canal d'irrigation entièrement réhabilité et remis en état
<u>Photo 3</u> : Réhabilitation du tronçon de route Mouline-Perrier / Corail, Grand'Anse
<u>Photo 4</u> : Modèle de retenue collinaire dans l'Artibonite
<u>Photo 5 et 6</u> : Machineries agricoles acquises et reçues en dons
<u>Photo 7</u> : Bassins de sel réhabilité, production de sel
<u>Photo 8</u> Chien prenant du vaccin contre la rage
<u>Photo 9</u> : Distribution d'outils agricoles dans le Nord-Est
<u>Photo 10</u> : Inauguration d'u Centre de pêche à Marigot
<u>Photo 11</u> : Inauguration d'u Centre de pêche à Marigot
<u>Photo 12</u> : Récolte de Banane au projet d'Agritrans à Trou du Nord

Liste des acronymes

BAC	:	Bureau Agricole Communal
BID	:	Banque Interaméricaine de Développement
BRH	:	Banque de la République d'Haïti
CNSA	:	Centre National de la Sécurité Alimentaire
CTG	:	Conseiller Technique de Gestion
CUT	:	Compte Unique du Trésor
DDA	:	Direction Départementale Agricole
DIA	:	Direction des infrastructures agricoles
DPV	:	Direction de la Protection Végétale
EMAD	:	École Moyenne d'Agriculture de Dondon
EMAVA	:	École Moyenne d'Agriculture de la Vallée de l'Artibonite
FAO	:	Organisation des nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
Gde	:	Gourde
ha	:	Hectare
HIMO	:	Haute Intensité de Main d'Œuvre
INCAH	:	Institut National du Café d'Haïti
MARNDR	:	Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural
MCI	:	Ministère du Commerce et de l'Industrie
MEF	:	Ministère de l'Economie et des Finances
MPCE	:	Ministère de la Planification et de la Coopération Externe
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
PIB	:	Produit Intérieur Brut
PIBA	:	Produit Intérieur Brut Agricole
PIP	:	Programme d'investissement Public
PNIA	:	Programme National d'Investissement Agricole
PNSAN	:	Plan National de Sécurité Alimentaire et de Nutrition
PSDH	:	Plan Stratégique de Développement d'Haïti

PMDN		Programme de Mitigation des Désastres Naturels
PTRA	:	Programme Triennal de Relance Agricole
PTTA		Projet de Transfert des Technologies aux Agriculteurs
RNEA		Registre National des Exploitants Agricoles
SEPA	:	Secrétaire d'Etat à la Production Animale
SERA	:	Secrétaire d'Etat à la Relance Agricole
SI	:	Système d'irrigation
SYFAAH	:	Système de financement et d'Assurance agricole en Haïti
TM	:	Tonne Métrique
UPISA	:	Unité pour la Promotion des Investissements dans le Secteur Agricole
UPS	:	Unité de Protection Sanitaire
USD	:	Dollar américain

Le Mot du Ministre

Au terme d'un quinquennat ponctué d'événements perturbateurs pour le secteur agricole, marqué aussi par le leadership de l'équipe gouvernementale, avec une grande fierté, je vous présente, au nom du Ministère de l'Agriculture des ressources naturelles et du Développement Rural, le Bilan des réalisations dans le secteur agricole pour la période correspondant au Mandat de son Excellence le Président Michel Joseph Martelly. Secteur qui tire l'économie vers le haut quand tout va bien. En témoigne la bonne performance de 2013 mesurée par une croissance de 4.5% qui, malheureusement n'a pu être maintenue au cours des autres exercices.

Les réalisations témoignent de l'importance accordée à ce secteur qui souffre à la fois de problèmes structurel, institutionnel et conjoncturel. Elles traduisent également l'engagement qu'avait pris le Président au lendemain de son élection dans la feuille de route préparée pour le secteur agricole, où il visionnait " une agriculture moderne, rentable, formelle et performante".

Consécutivement au passage des ouragans en 2012, et de la sécheresse de printemps de 2014, il a été mis en place un programme d'urgence et un programme spécial ayant favorisé l'investissement de **plus d'un milliard de gourdes** et la réalisation des grands travaux d'infrastructures hydro-agricoles. Dans la foulée, le Ministère s'est doté du Programme Triennal de Relance Agricole 2013-2016 (PTRA) pour mieux aborder les problèmes structurels et stimuler la productivité du secteur, assurer la continuité des chantiers et rendre opérationnel le Plan National d'Investissements Agricoles 2011-2016 (PNIA). Le PTRA se veut un document qui recadre les interventions dans le secteur en l'orientant vers l'amélioration des revenus de producteurs familiaux tout en incitant à l'agrobusiness.

Plusieurs actions ont été initiées soit à travers les projets sous financements internationaux ou par le biais du Programme d'Investissements Publics (PIP) pour améliorer les appuis et les services publics aux producteurs agricoles. Des efforts sont entrepris pour réorganiser le Ministère et le rendre plus apte à remplir ses missions régaliennes.

Ces efforts sont d'autant plus nécessaires qu'il est aujourd'hui fondamental de produire en quantité et en qualité pour augmenter la part des produits agroalimentaires locaux dans l'assiette du consommateur haïtien, assurer des revenus décents aux agriculteurs tout en les prémunissant des nombreux risques qu'ils encourent sur toute la chaîne de valeur et contribuer à une sécurité alimentaire durable.

Les défis seront de plus en plus importants pour le secteur agricole, mais nous serons toujours déterminés à les surmonter.

Bonne lecture

Lyonel VALBRUN
Ministre

Ce rapport établit le bilan des principales réalisations de l'Administration de Michel Joseph MARTELLY dans le secteur agricole pour la période 2011-15. Cette administration a projeté une agriculture rentable, durable et en mesure d'assurer l'alimentation continue de la population.

Il présente de manière synthétique les interventions effectuées par le MARNDR dans les différents départements géographiques du pays.

I. VISION ET OBJECTIFS DEFINIS POUR LE SECTEUR AGRICOLE

La vision de cette administration est exprimée dans la feuille de route confiée au Ministère de l'Agriculture au début du mandat du Président dès son premier gouvernement. Elle exprime une agriculture moderne et productive tirant l'économie par le haut dans le respect de l'environnement. Cette vision s'insère dans celle plus globale de la politique sectorielle et est traduite dans des objectifs qui mettent en avant la sécurité alimentaire, le commerce agricole et les revenus des producteurs.

VISION À LONG TERME DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

1. **moderne, agro-écologique**, fondée sur l'efficacité et l'efficiency des exploitations familiales et la promotion des entreprises agricoles grâce à l'implication du secteur privé ;
2. **productive et compétitive** sur le marché local et sur le marché international, permettant d'assurer la sécurité alimentaire de la population ;
3. procurant des **revenus décents** à ses actifs ;
4. soucieuse de la **préservation de l'environnement et des ressources naturelles**;
5. **dégageant des excédents** pour le fonctionnement des entreprises agro-alimentaires

MARNDR, *Politique de développement agricole*, 2010-2025, Mars 2001, p. 17

FEUILLE DE ROUTE POUR LE MARNDR

- ✓ Rentable, capable de fournir un niveau de revenu acceptable aux producteurs
- ✓ Productive et performante pour répondre aux besoins d'une population sans cesse croissante
- ✓ Moderne, donc intégrant des outils et des techniques plus avancés
- ✓ Durable, c'est à dire respectueuse des normes environnementales
- ✓ Dynamique, en ce sens qu'elle attire de jeunes entrepreneurs agricoles
- ✓ Formelle, organisée autour d'unités de production bien structurées et génératrice d'emplois stables et de devises pour l'économie nationale
- ✓ Articulée avec les autres secteurs économiques

LES OBJECTIFS DU MANDAT 2001-2016

- Augmenter de 50% le revenu per capita rural ;
- Réduire de 25% la dépendance alimentaire pour atteindre un taux d'autosuffisance de 60%;
- Accroître de 100% les exportations de produits agricoles ;
- Augmenter de 5% la couverture végétale.

II. CONTEXTE D'ÉVOLUTION DU SECTEUR POUR LA PERIODE

La période 2011-15 a été principalement marquée par la récurrence des chocs climatiques, l'adoption de mesures de protection zoo-phytosanitaire dans le domaine du commerce agricole transfrontalier, l'implémentation de programme d'urgence et de programme structurant. Ces éléments factuels ont eu de fortes incidences sur les investissements agricoles, la production et la perte des actifs des producteurs agricoles.

LES ALEAS CLIMATIQUES. Les actions de la période sous revue se sont déroulées dans un contexte marqué par des chocs climatiques dévastateurs survenus tout au cours de la période. Il y a lieu de retenir :

- le passage de la tempête Isaac, de l'ouragan Sandy (exercice fiscal 2011/12; 2012/13) ayant causé des pertes importantes au niveau du secteur agricole estimées à plus de 17 milliards de gourdes (407 millions USD)¹.
- Tout en étant récurrent, certains aléas ont particulièrement perturbé le fonctionnement du secteur et affecté la production agricole. L'exercice fiscal 2014/15 est marqué par l'irrégularité des pluies et la sécheresse sur tout le pays avec des conséquences en termes de disponibilité de l'eau.

LE PROGRAMME D'URGENCE. Subséquemment au passage de ces aléas (tempête Isaac, ouragan Sandy), le gouvernement a mis en place un programme d'urgence pour récupérer les infrastructures productives et procéder aux réparations des dommages. Le gouvernement a affecté 1.2 milliards de Gourdes dans la mise en œuvre de ce programme dénommé « *programme d'urgence post Sandy* » pour sécuriser les communautés exposées (traitements des rivières et des ravines), récupérer les infrastructures affectées (systèmes d'irrigation, routes agricoles, etc....) et redynamiser les filières vivrières et animales de sécurité alimentaire.

LA PROGRAMMATION STRATEGIQUE. Le contexte est aussi marqué par l'implémentation du Plan Stratégique de Développement d'Haïti (PSDH) comme cadre de programmation budgétaire de la République. Ce nouvel instrument chapeaute les investissements publics et participe au processus de rationalisation.

LA REFORME DES FINANCES PUBLIQUES. Le Ministère de l'Economie et des Finances a démarré le processus de la réforme des finances publiques pour une meilleure gestion de la trésorerie, des coûts budgétaires et de la comptabilité publique. Cette réforme s'est traduite par le placement dans les Ministères sectoriels de comptes publics et la mise en place du compte unique du trésor (CUT). L'appropriation du CUT par le MARNDR a au démarrage affecté le total des investissements publics au cours de l'exercice fiscal précédent.

LE PROGRAMME SPECIAL DE CREATION D'EMPLOIS. Ce programme budgétisé à deux cinquante millions de gourdes (250,000,000 Gdes), est exécuté au cours de l'exercice 2013/14 dans le but d'injecter des fonds frais dans l'économie. En milieu rural, il s'agissait de créer des emplois temporaires à travers des activités de Haute intensité de main d'œuvre (HIMO) dans des activités consommatrices en main d'œuvre (curage des canaux et des drains dans les périmètres, réhabilitation de pistes agricoles, traitement des ravines).

LES FONDS PETROCARIBE. Le secteur a également bénéficié du financement des Fonds de Petrocaribe qui ont permis la mise en œuvre d'un nombre important de projets. Depuis 2007, l'Accord de Coopération Énergétique PetroCaribe garantit au pays un approvisionnement en produits pétroliers au prix international du marché mais à des conditions préférentielles de paiement. Les fonds prévus pour le financement des projets font partie intégrante du budget de la République d'Haïti.

LES MESURES DE PROTECTION SANITAIRE. Le gouvernement a dû adopter des mesures de restrictions sanitaires pour protéger le cheptel local face aux risques élevés d'introduction de zoonoses dans le pays à travers l'importation des œufs, poulets et viandes en provenance de la République Dominicaine. Parallèlement, des mesures d'urgence de soutien à la production locale ont été introduites dans une perspective de reconquête d'une partie du marché des produits carnés et des œufs.

¹ Sources combinées: CNSA, 2013; Bilan du MARNDR, 2013

III. RAPPEL DES GRANDES LIGNES BUDGETAIRES

1. Allocations budgétaires et décaissements

Sur la période la disponibilité annuelle moyenne pour le PIP est de 1.1 milliard de gourdes pour un décaissement moyen de 641 millions de gourdes par année, soit un taux de 58 pour cent. Le nombre de projet ayant bénéficié de financement varie d'une année à l'autre de 17 en 2001/12 à 73 en 2013/14. Les décaissements par projet ont évolué à la baisse passant de 30 millions à environ 10 millions de gourdes par année.

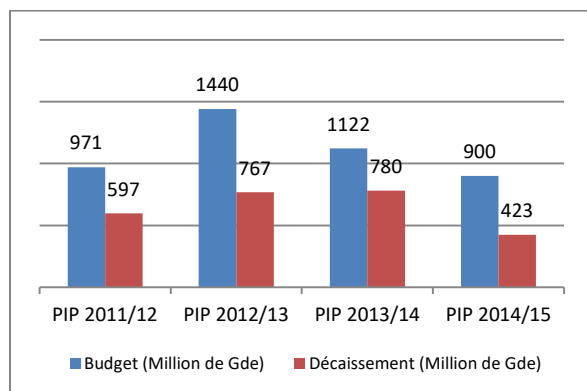


Figure 1: Evolution des décaissements 2011/15

Source : UEP MARNDR, Bilans annuels du MARNDR

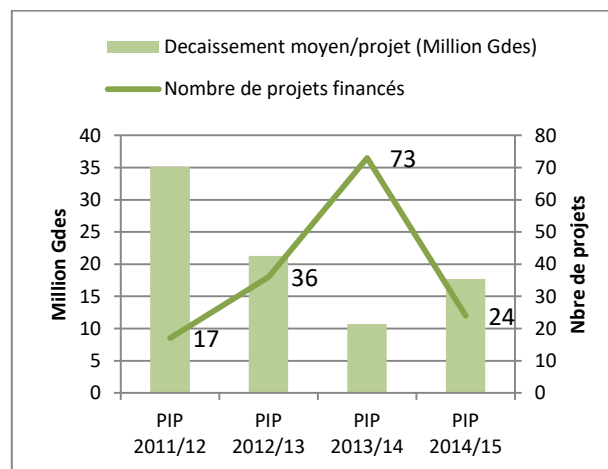


Figure 2: Nombre de projets financés par année

Tableau 1: Budget, décaissement et nombre d'actions financées dans les PIP

MOYENNE ANNUELLE 2011-15		
Budget	Million de Gourdes	1108.25
Décaissement	Million de Gourdes	641.75
% décaissement	%	58%
Nombre de projets financés	Unité	31.5
Décaissement moyen/projet	Million de Gourdes	20

IV. BILAN DES REALISATIONS 2011-15

1. Appuis aux producteurs familiaux

Il y a lieu de noter que l'essentiel de la production agricole du pays provient de l'agriculture familiale. Le recensement agricole de 2009 indique plus d'un million d'exploitations agricoles, ce qui représente plus de la moitié de la population du pays. Selon les estimations des services internes², l'agriculture familiale fournit:

- 80% de la Production végétale
- 90 % de la Production animale
- 99 % des activités de pêche et aquaculture

Infrastructures hydro-agricoles

Les interventions dans le développement des infrastructures agricoles ont visé l'augmentation des superficies irriguées. Les travaux ont porté sur la construction ou la réhabilitation de périmètres, le curage des canaux, l'établissement de systèmes goutte à goutte, la construction et l'aménagement de retenues collinaires. Plus de **65 périmètres d'irrigation** totalisant **plus de 30 000 hectares** ont bénéficiés de travaux de remise en état au cours des exercices 2011/12 et 2012/13

	Unité	2011-14
Construction/ réhabilitation canaux d'irrigation	ml	275,611
Curage canaux/Drains	ml	2,811,076
Système d'irrigation Goutte à goutte	nombre	363
Subvention Motopompe	nombre	342
Lacs collinaires aménagés	nombre	26
Pistes agricoles construites et réhabilitées	km	1,908

- Dans le Sud, les périmètres d'Avezac/Camp-Pérrin (2,000 ha) et de Dubreuil (1,100 ha) et Moreau-Dufred/Cayes-Torbeck (150 ha) ont été réhabilités.
- Dans le Nord'Est, 5,000 nouveaux hectares de la plaine du bas Maribaroux ont été mis sous irrigation à partir de la rivière Massacre, suite au percé de 2,600 mètres de canaux.
- Au cours de la période 2011-15, la DIA a réhabilité **26 systèmes d'irrigation** totalisant une superficie de **26350 ha** qui concernent plus de **28000 utilisateurs** pour la somme de **191.7 millions de gourdes**

Plusieurs microzones réputées inaptes à l'agriculture ont été mises en valeur avec la distribution des pompes d'irrigation à travers le pays. Les départements de l'Ouest, du Nord-Est et du Nord-Ouest ont bénéficié des

² Présentation du MARNDR à l'Atelier pour le soutien du PTFA organisé par la FAO à Panama en 2013

systèmes goutte à goutte mis en place. De manière spécifique, il est à signaler que le chenal de Salée Flood Way situé dans la 5ème section communale de St Marc a été recalibré et dragué sur une longueur de 4 Km.

Notons que des préparatifs sont effectifs pour le développement de **nouveaux systèmes d'irrigation sur une superficie de 15 000 hectares** répartie dans 5 départements. La réalisation des schémas directeurs pour les plaines d'Aquin (Sud), de Baconnois (Nippes), de Savane Diane (Centre) et les plans d'aménagement pour les plaines de Maribahoux (Nord-Est) et de l'Estère (Artibonite) en sont les premiers pas.

Pour faciliter le désenclavement des zones de production et l'écoulement des produits vers des marchés un total de 1900 kilomètres de pistes rurales ont été réhabilités et certaines fois construites.

2 systèmes d'irrigations sont construits pour un coût de 459 millions de gourdes en 2014/15 et desservent le Bassin General de Plaine du Cul de Sac (Ouest) et Basse Plaine des Gonaïves (Artibonite)

10500 utilisateurs potentiels

Tableau 2: Systèmes d'irrigation réhabilités, construites et aménagés

	Nombre de système d'irrigation (SI) réhabilité	Nombre d'utilisateur des SI réhabilité	Nombre de système d'irrigation construit	Nombre d'hectare aménagé (ha)	Nombre d'hectare irrigué (ha)
2011/12	8	13,000		5500	4400
2012/13	6	2,500		4000	3200
2013/14	7	3,000		4150	3320
2014/15	5	10,000	2	12700	10160
	26	28,500	2	26350	21080

Source: Compilation à partir des données de la DIA, Novembre 2015



Photo 1 : Construction d'un canal d'irrigation dans le Nord-Est



Photo 2 : Canal d'irrigation entièrement réhabilité et remis en état

Aménagements des bassins versants

Les travaux d'aménagements ont concerné la **protection des versants sur une superficie de plus de 17,500 hectares**. En outre, sont effectués le traitement des ravines, la construction de micro retenues, l'érection de structures biomécaniques. Près de **13,5 millions de plantules sont mises en terre**; 34 rivières ont été touchées par les travaux de curage sur une longueur totalisant 81.6 km et la pose de 34,194 m³ de gabions et de 10,814 m³ de maçonnerie de roches.

Des réalisations pour la maîtrise et le conditionnement hydrique sont particulièrement mis en avant dans les départements de l'Artibonite et du Sud-Est où sont construites 130 citernes familiales de 12 m³ ayant bénéficié à 390 familles; 149 micro retenues aptes à diminuer la vitesse des stocker les eaux de ruissèlement.

	Unité	2011-14
Microretenue	<i>nombre</i>	258
Ravines traitées	<i>ml</i>	538,789
Structures biologiques/biomécaniques	<i>ml</i>	1,261,613
Plantules produites et mises en terre	<i>Nombre</i>	13,409,469
Versants aménagés	<i>ha</i>	17,658
Reprofilage des rivières	<i>km</i>	29.13

Au niveau des versants, les principaux travaux ont concerné des structures biomécaniques dans les pentes des versants et dans les ravines. Des travaux (curage manuel, gabion) de protections des riverains contre les crues des rivières et les risques d'inondation pour les communes de La Plaine du Nord; du Haut du Cap, de Maniche, des communes de la Côte Sud.

L'élaboration en 2013 d'un "**Plan d'actions pour une gestion rationnelle des ressources naturelles dans la Grand'Anse**". Ce document cadre élaboré avec la participation des acteurs départementaux se veut être un cadre pour guider les interventions tout en préservant les ressources naturelles du département sachant que la construction de la route nationale devrait fortement impacter sur l'environnement de la région. Ce document propose des actions concrètes de revitalisation des ressources ligneuses et de mise en valeur durable des écosystèmes dans le Département de la Grand'Anse.

Il y a lieu de noter que plus de deux tiers des travaux d'aménagements sont réalisés dans le cadre du programme d'urgence.



Photo 3 : Réhabilitation du tronçon de route Mouline-Perrier / Corail, Grand'Anse



Photo 4 : Modèle de retenue collinaire dans l'Artibonite

Subventions d'intrants, d'outils et machineries agricoles

Les subventions sont réalisées essentiellement à travers les campagnes agricoles sur financement du programme des investissements publics et du programme d'urgence, également à travers les projets de développement mis en œuvre dans le cadre des financements des partenaires techniques et financiers. Elles touchent la distribution directe aux producteurs de semences de céréales, de légumineuses, de boutures, d'engrais et de pesticides. En ce qui concerne les fertilisants, l'Etat paie une partie du prix du sac d'engrais. Le sac d'engrais est vendu sur le marché au prix de 900 gourdes.



Photo 5 et 6: Machineries agricoles acquises et reçues en dons

En 2012/13 Acquisition de:

- 100 attelages complets à partir des fonds du PetroCaribe
- 80 motoculteurs et 20 décortiqueuses via ODVA grâce à la Coopération tripartite Cuba-Haïti-Venezuela

Don du Venezuela en avril 2014:

- 43 tracteurs
- 40 motoculteurs

Campagnes agricoles

L'Etat a subventionné les deux principales campagnes agricoles annuelles (printemps, hiver) à plus de 300 millions de gourdes pour la fourniture de semences et d'autres intrants essentiels à la production agricole (Hors d'engrais). Pour les trois premières années de l'Administration Martelly, l'Etat a dépensé en soutien direct aux campagnes agricoles annuelles **242, 956, 270 millions de gourdes**. Ces appuis ont bénéficié en moyenne à **64000 producteurs** par exercice.

243 gourdes sont dépensées pour les campagnes agricoles entre 2011 et 2014

64 000 producteurs bénéficiaires en moyenne par année

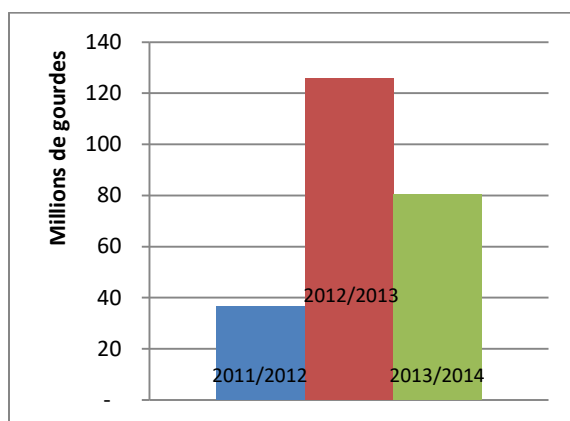


Figure 3: Dépenses effectuées pour les campagnes agricoles

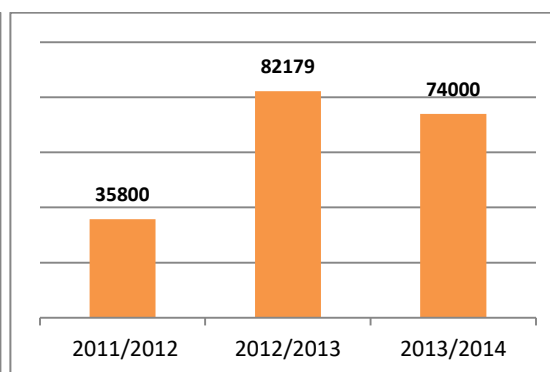


Figure 4: Producteurs bénéficiaires des subventions - Campagnes agricoles

Tableau 3: Distribution de semences et de boutures 2011-14

Mais	180 TM	Riz	510 TM
Haricot	1355 TM	Pois de souche	17 TM
	Igname	710 000 Miniset	
	Manioc	3 million de boutures	
	Patate douce	655 millions de boutures	

Réhabilitation de Marais salants

Conséquemment au passage de l'ouragan Sandy ayant occasionné de fortes perturbations dans la filière sel (chute de la production, hausse des prix) en raison des dégâts enregistrés au niveau des bassins de production, le MARNDR s'est lancé dans la réhabilitation des marais salants dans le Département de l'Artibonite (Anse Rouge et de Grande Saline). Des centaines de saliniers ont dû abandonner cette activité occasionnant des pertes de revenus. La filière sel est d'une importance cruciale pour la région.

Avec des investissements avoisinant les **80 millions de gourdes** effectués à partir de 2012, dont 63% du montant issus du programme d'urgence de 2012/13, il a été possible de restaurer la capacité de production du sel par la réhabilitation de **plus de 1500 bassins** et de la l'érection de digues de protection, de favoriser la recapitalisation des saliniers. Le prix de la tonne de sel a repris son cours normal. Environ **un millier de propriétaires de marais salants** ont pu retourner dans l'exploitation de leur marais.



Photo 7 : Bassins de sel réhabilité, production de sel

Ces interventions ont mobilisé plus de **500 travailleurs temporaires** et permis de créer environ **67 000 homme-jours**.

Acquisition et subvention de fertilisants

Les politiques mises en place par l'Etat haïtien visent à assurer une meilleure disponibilité des fertilisants chimiques sur le marché et à la stabilisation des prix. Le producteur est supposé acquérir le sac d'engrais à un prix abordable. L'offre globale reste toutefois nettement en-deca de la consommation nationale. Entre 2011 et 2014, l'Etat a engagé environ **1.14 milliards de gourdes** en termes de subvention de 132 168 tonnes d'engrais chimiques. Ces fonds proviennent du Trésor Public (767 M HTG), des Fonds Petro Caribe (220 M HTG) et Don de la Coopération nipponne (160 M HTG).

2014	35068
2013	35000
2012	341000
2011	28000

*Volume d'engrais (tonne courte)
subventionné par l'Etat Haïtien*

Notons que l'absence de financement pour l'acquisition d'engrais agit directement sur l'offre et conséquemment sur l'utilisation de cet intrant. Les difficultés financières de l'Etat et les contraintes administratives font varier les volumes acquis et distribués.

Filières animales

Les interventions dans les filières animales ont essentiellement concerné les bovins, caprins, volailles et les œufs. Elles se rapportent à la protection contre le vol de bétail, la santé animale, aux incitations d'investissements.

- Mise en place dans 134 communes du pays des « **Comités de protection du bétail** ». Ces comités sont appelés, non seulement à garantir la vaccination continue des animaux, mais aussi à contrôler le phénomène du vol de bétail qui a pris des proportions très inquiétantes ces dernières années.
- Un système national d'identification du bétail a enregistré le cheptel de bovin. Il est recensé environ un million deux cents mille (1 200 000) bœufs appartenant à environ cinq cents cinquante mille (550 000) familles;
- Systématisation des campagnes de vaccination. La vaccination est effective les 10 départements géographiques du pays contre la fièvre charbonneuse, la Peste porcine classique et la rage.
- Appui aux investissements privés par l'**octroi de franchises à l'importation d'équipements** permettant aux pays de disposer actuellement d'une capacité installée plus élevée de production d'aliment industriel pour l'élevage (400 Tonnes par journée de 8h), de production de poussins installée (500 000 poussins par mois) et d'un nouvel abattoir de 1500 poules par jour

1.2 millions de bovins sont identifiés dans le pays et appartiennent à plus de **550 familles d'exploitants agricoles**
1206799 d'animaux sont vaccinés
 soit

- ✓ 355280 ruminants
- ✓ 359679 volailles
- ✓ 222407 porcs
- ✓ 269433 chiens et chats



Photo 8 : Chien prenant du vaccin contre la rage



Photo 9 : Distribution d'outils agricoles dans le Nord-Est

Transformation et Production de lait

- ☞ Le réseau des mini-laiteries pour la fabrication de produits laitiers de longue conservation est passé à 35 unités fonctionnelles contre 16 en 2011;
- ☞ *Elargissement géographique du **réseau des unités de transformation** de lait qui touche dorénavant une trentaine de communes dont CampPerin, Cité Soleil (Damien), Mirebalais, Gressier, Pignon, Torbeck, Côtes-de-Fer, Thomazeau, Petit-Goave, Plaisance, Gonaïves, Petite Rivière de Nippes et Jérémie.*
- ☞ Ainsi la capacité installée de transformation du lait au pays est passée de 700 000 litres/an à 3 000 000 litres/an (environ 3 000 TM). La quantité de lait réellement transformée par le réseau des mini-laiteries a été en 2014 d'environ 1 million de litres. Quoique significative sur la période, cette production reste nettement en deca du potentiel de production de lait estimé à 145 000 tonnes métriques par an, alors que la production est estimée à une quantité allant entre 30 000 à 40 000 TM.

Production des œufs

- ☞ De 2011 à 2014, la **production nationale des œufs** est passée de 1 million à **6,3 millions par mois**.
- ☞ Ceci témoigne une augmentation spectaculaire consécutive aux mesures mises en place notamment les restrictions sanitaires qui ont encouragé les investissements. À ce rythme, il est possible de couvrir les besoins d'ici 3 à 5 ans.

Production de volaille

- ☞ La production mensuelle de poulets de chair est passée à environ 250 000 en 2014 contre 100 000 poulets en 2011. Pour diminuer les énormes pertes constatées dans l'aviculture traditionnelle causées par les épidémies de la maladie de Newcastle, le MARNDR a intensifié son soutien à l'organisation de campagnes de vaccination.
- ☞ Près de 500 000 doses de vaccins ont été mises à la disposition des éleveurs et le réseau de réfrigérateurs solaires pour la conservation des vaccins, a été renforcé. En décembre 2014, 90% des 140 communes du pays disposent d'un centre de stockage de vaccins.

Promotion et utilisation du Moringa-doliv

- ☞ Décision du Gouvernement d'encourager la consommation du Moringa-Doliv dans sa lutte contre la malnutrition en Haïti. Adoption en 2013 du Plan national sur la Promotion de la culture et l'utilisation du Moringa prévoyant la production pour l'élevage et aussi l'exportation.
- ☞ Développement de partenariat institutionnel, notamment avec le PAM qui doit accompagner le MENFP et le MSPP dans la mise en place d'un programme d'éducation nutritionnelle dans les écoles;
- ☞ Intégration par le ministère de l'Environnement du Moringa dans la liste des plantes adoptées pour le reboisement.

Filière pêche

En ce qui concerne la filière pêche, les interventions se rapportent à la construction de centres de pêche et de mise en place de dispositifs de concentration de poissons, la distribution de bateaux et de moteurs, la construction de bassins familiaux pour l'élevage de poissons.



Photo 10 : Inauguration d'u Centre de pêche à Marigot

Réalisations dans la filière pêche de 2011 à 2014	Unité	2011-2014
Centre de pêche construits et dispositifs de concentration de poissons	Unité	59
Ensemencement lacs, étangs et bassins de poissons (Alevin)	Unité	2,813,300
Acquisition et distribution de moteurs 15W	Unité	110
Acquisition et distribution de bateaux	Unité	144
bassins familiaux	Unité	103

2. Appui à l'agrobusiness

Réalisations d'études

Le MARNDR a élaboré des documents-cadres et réalisé des ateliers de travail pour les filières d'exportation: café, cacao, mangue. Diverses études - technique, économique, ont été réalisées pour certaines filières vivrières et de rente: café et riz (transformation) et ont été commanditées dans leur grande majorité par les structures de projets. Tous ces travaux participent de la volonté de rendre ces filières plus compétitives.

Dans la filière aviculture, par exemple, le MARNDR a réalisé une étude microéconomique pour établir les conditions de rentabilité et de profitabilité de différents types d'exploitation et envisage une étude agro économique plus approfondie sur le secteur avicole pour déterminer l'impact et le potentiel de ce secteur sur le développement de l'économie haïtienne.

Interventions directes dans les filières d'exportations

Les interventions directes dans les filières visent à améliorer leur productivité et portent dans l'ensemble sur les plantules/semences, la lutte phytosanitaire, le contrôle des pestes.

Filière café	▪ 2 600 000 plantules produites dans différentes zones caféières. ▪ Plus de 410 ha de surfaces plantées. ▪ 300 ha traités dans le cadre du contrôle intégré contre la rouille orangée du caféier.
Filière Cacao	▪ 58.587 plantules produites et distribuées ▪ 184 ha de cacaoyères régénérées
Filière Mangue	▪ 15, 456 pièges installés dans le cadre du contrôle de la mouche des mangues de 2011 @2015 ▪ Le taux d'infestation a été réduit de 0.8 à 0.2 mouche/piège/jour, ▪ Vingt-mille (20,000) emplois agricoles sont préservés

Système de Financement et d'Assurance

Le MARNDR à travers le projet SYFAAH travaille à l'établissement d'un système de financement et d'assurance dans le secteur agricole. La phase pilote a permis de former les conseillers techniques de gestion (CTG) qui interviennent directement dans l'accompagnement des producteurs. Ce mécanisme vient en rupture avec les procédures en place chez les fournisseurs traditionnels de crédit. Aujourd'hui le réseau des caisses d'épargne et de crédit Le Levier (4 caisses), Sogesol ont pu s'investir graduellement dans le secteur du crédit agricole.

Les mécanismes instaurés par le SYFAAH impliquent la participation des banques et IMF dans la fourniture du crédit agricole et conséquemment une présence dans les différents départements. Au 30 septembre 2014, les trois institutions opéraient sur un total de 27 points de service dans les départements de l'Ouest et de l'Artibonite et un total de 32 dans 7 des 10 départements du pays.

Le programme d'assurance-prêt (FAPAH) est lancé depuis octobre 2012. *Sur une base cumulative, le nombre de prêts inscrits au FAPAH depuis son entrée en vigueur est de 5 968 (4 270 au 31 mars 2014), pour un montant total assuré de 307,5 M HTG (219,8 M HTG au 31 mars 2014). Les principales filières couvertes continuent d'être le maraîchage, le riz et la banane. Quant à l'encours net courant du portefeuille, i.e. le montant couvert par le FAPAH au 30 septembre 2014, il était de 111,3 M HTG pour 2 321 prêts actifs, contre 92,7 M HTG pour 1 898 prêts actifs au 31 mars 2014..*³

en terme de résultats la contribution actuelle du SYFAAH est ainsi estimé au 30 septembre 2014.

Le SYFAAH a contribué à la mise en production rizicole de plus de 4 500 hectares et d'environ 11 300 tonnes de riz. En termes de croissance économique, cette production équivalait donc à des revenus bruts de **698,6 millions de gourdes ou 15,2 millions \$US.**⁴

En prenant pour acquis que les crédits consentis pour les cultures maraîchères et pour la banane plantain rapporteraient les mêmes sommes en termes de rendement, **la production générée par le SYFAAH dépasserait les 30 millions \$US.**

³ Plan de Travail Annuel 2015 (amendé) du SYFAAH. version Mai 2015

⁴ **Base de calcul:** Coût de production d'un hectare de riz = 52 000 gourdes; 30 % des crédits octroyés jusqu'à présent étaient destinés à la production rizicole, donc 234,4 millions de gourdes, cela équivaut à une mise en production de 4 507 hectares. Rendement moyen établi= 2,5 TM/ha => soit une production totale de 11 268 tonnes. Prix moyen de vente de la Tonne de riz = 62 000 gourdes

Attractivité sectorielle

L'élaboration du Plan triennal de relance agricole 2013/16 (PTRA) a concrétisé cet effort en fournissant un cadre général et une orientation claire aux investissements privés formels. Le changement de discours est traduit dans le PTRA qui propose une agriculture à deux paliers. Tout en reconnaissant l'importance de l'agriculture familiale, le MARNDR prend en compte la nécessité d'une agriculture à vocation fortement commerciale pouvant attirer les investissements du secteur privé formel. Aussi a-t-il été créé dans la foulée l'Unité pour la promotion des investissements agricoles.

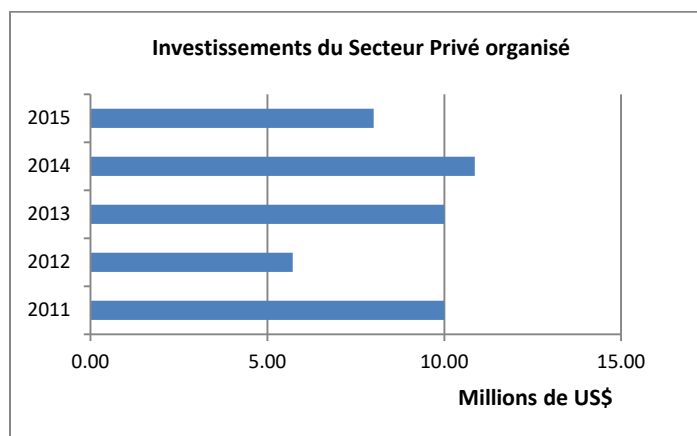


Figure 5: Evolution des investissements du Privé formel de 2011 à 2015

Cette nouvelle orientation a porté ses fruits dans la mesure où de nombreux entreprises privées ont manifesté leur intérêt grandissant à investir dans le secteur agricole. A date il est recensé par les services du ministère (UPISA) un investissement cumulé de l'ordre de **45 millions de dollars américains** pour la **période 2011-2015** par le secteur privé formel avec un pic supérieur à 10 millions de dollars US en 2014. Il s'agit d'entreprises privées ayant déposé leur dossier au MARNDR. Les intentions d'investissements pour la même période se chiffrent à 209.4 millions de dollars US.

L'analyse des dossiers reçus par le Centre de Facilitation des Investissements (CFI) montre que le secteur agricole a recommencé à attirer les investisseurs et les financiers. Les prévisions d'investissements agricoles sont multipliés par 7 entre 2012/13 et 2014/15 passant de 64 millions à 472 millions de dollars américains. Environ la moitié des investissements totaux envisagés pour l'exercice 2014/15 ciblait l'agriculture.

Investissements en USD prévus par secteur en 2014-15		
Agriculture	472,533,577.64	49.9%
Industrie Nationale	261,365,385.14	27.6%
Tourisme & Services	112,791,483.43	11.9%
Energie	76,042,208.00	8.0%
Exportation et Reexportation	18,221,329.00	1.9%
Infrastructure	3,000,000.00	0.3%
Environnement	2,270,000.00	0.2%
TOTAL	946,223,983.21	100.0%

Encadré 1: Alliance productive avec AYITIKA pour la recherche dans la filière cacao dans le Sud

Démarche innovante dans la filière cacao pour la recherche et la formation

L'entreprise AYITIKA SA et le MARNDR se sont engagés dans une démarche visant à rendre plus performants les systèmes cacaoyers haïtiens. Une convention de partenariat a été signée entre les deux institutions en ce sens. Grâce à un financement de la Corée des travaux de recherche se sont lancés au niveau des plantations de cacao dans le Sud du pays. Ces travaux visent à identifier et caractériser au niveau de ces vergers des cacaoyers d'élites (productifs, résistantes aux maladies et aromatiques) en vue d'établissement d'un jardin clonal pour diffusion dans le futur.

Des arbres intéressants sont déjà repérés dans les communes de Torbeck, de Camperrin et de Saint Louis du Sud. Ils sont actuellement en cours de multiplication au niveau de la centrale de production d'AYITIKA SA et devront être sous-peu transplantés en parcs à bois.

Dans cette même dynamique de développement durable de la filière cacao d'Haïti, à travers le projet PTTA, le MARNDR, a facilité la formation d'une dizaine de cadres haïtiens au Costa-Rica. Cette formation pilotée par AYITIKA SA s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer les compétences nationales en cacaoculture.

Le Ministère poursuit ainsi son engagement à accompagner les acteurs dans les domaines de ses compétences et surtout à densifier les efforts devant être fournis pour la revitalisation de la filière cacao dans le pays.



Photo 11 : Vue partielle d'une pépinière de cacao d'AYITIKA à Moreau (Torbeck)

Source: Bilan 2013-14 du MARNDR

Encadré 2: Un pas entrepreneurial marquant dans la filière Banane à Trou du Nord

Appui à l'implantation de la bananeraie d'AGRITRANS à Trou du Nord

Dans la feuille de route préparée pour le secteur agricole au lendemain de son élection, le Président de la République SEM Joseph Michel MARTELLY a prôné une agriculture moderne, rentable, formelle et performante.

Le projet AGRITRANS a été l'un des premiers dossiers d'agriculture commerciale présenté au MARNDR. Les services internes du Ministère ont aidé à la finalisation du dossier administratif et technique afin de rendre le projet éligible à l'obtention d'avantages incitatifs de l'Etat haïtien, conformément au code des investissements.

Dans sa phase d'implantation AGRITRANS a bénéficié d'appuis directs du Ministère de l'Agriculture notamment en matériels lourds lui facilitant l'établissement des premières parcelles de production. Le MARNDR a mis à leur disposition un tracteur avec équipements pour dessouchage pour les 25 premiers hectares et un mini-chargeur pour le transport de matériaux destinés à l'aménagement de voies d'accès. En outre, il a procédé à des interventions pour l'établissement du système d'irrigation et de drainage, la construction d'un lac. Des travaux sont en cours pour la déviation d'une partie de la rivière Marion.

L'expérience réalisée avec cette entreprise a, d'une certaine façon, incité le MARNDR à créer l'Unité de Promotion des Investissements dans le Secteur Agricole (UPISA) avec pour mandat d'accompagner les petits, moyens et grands investisseurs voulant participer au développement de la production et de l'économie nationales.

A partir des informations fournies par UPISA, DIA et la DDA-NE



Photo 12 : Récolte de Banane au projet d'Agritrans à Trou du Nord

3. Initiatives transversales

Reforme institutionnelle du MARNDR

La réforme du MARNDR répond à la nécessité de répondre adéquatement aux enjeux et défis actuels et futurs posés pour le secteur agricole par un ensemble de mutations à des échelles différentes (régionale, nationale et locale). L'institution a donc une obligation de performance. Aussi est-il devenu nécessaire de réformer sur les divers points: institutionnel, administratif et technique, et d'amener une nouvelle culture de travail axé notamment sur les résultats.⁵ Aussi devient-il évident qu'il faut revoir l'architecture de l'institution et la doter de moyens (financiers, ressources humaines) afin qu'elle puisse répondre à ses missions régaliennes et à la fourniture de services publics aux agriculteurs [1.1 millions d'exploitations agricoles].

Avec l'appui de la Banque Interaméricaine de Développement (BID) le MARNDR s'est engagé depuis 2011 dans un processus de reforme institutionnelle qui vise entre autres à une meilleure rationalisation de ses interventions. Plusieurs réalisations sont à noter et elles portent sur la restructuration institutionnelle, la l'élaboration de nouveaux outils de travail (manuels et guides), la production de normes, le cadre légal, création d'entités. Entre autres, il y a lieu de mentionner:

Cadrage institutionnel et légal

- Validation par le Conseil d'Orientation Stratégique (COS)⁶ du MARNDR du plan de réforme institutionnelle du Ministère - Résolution du 28 février 2014;
- Création de la cellule de passation de marché
- Création de l'Unité de Protection Sanitaire (UPS) pour gérer les services Vétérinaires, de Protection végétale et d'Innocuité de l'Alimentation au sein du MARNDR. UPS évoluera en un organisme autonome dénommé "Office de Santé des Animaux, des plantes et d'Inspection sanitaire des Aliments (OSAPISA)";
- Création de la Direction de l'Innovation regroupant la Recherche, la Vulgarisation et la formation;
- Création de l'Unité pour la promotion des Investissements dans le Secteur Agricole (UPIISA) chargée de canaliser les investissements du secteur privé formel dans l'agriculture;
- Réhabilitation des postes de Direction de la Quarantaine

Renforcement du dispositif juridico-légal

Un ensemble d'Avant-projets de lois a été élaboré, dont :

- *La loi-cadre du futur organisme public autonome et codes de lois sur la santé animale et la protection végétale*

⁵ MARNDR, Atelier de Travail sur le Plan de Réforme, Janvier 2014

⁶ Voir le Chapitre III du décret 2005 portant sur l'organisation de l'Administration Centrale. Articles 94 à 98. "Le Conseil d'Orientation Stratégique a pour fonction de rendre cohérentes les interventions des différents services du ministère avec la politique sectorielle sur le plan du programme, du budget et du calendrier d'exécution"

- Elaboration de projet de loi portant, entre autres sur l'organisation du Ministère, le statut de l'exploitant agricole, *le transfert de gestion des périmètres irrigués aux associations d'usagers de l'eau, le système moderne de recherche agricole*

☞ **Production de manuels et d'outils.**

- Le Ministère dispose actuellement d'un ensemble de manuels couvrant les domaines techniques, administratifs et comptables. Ils concernent:
 - Le Suivi et Évaluation; la Passation de Marchés; les Procédures administratives, budgétaires, comptables, financières et la Gestion des Ressources Humaines)
 - Le Manuel de procédures finalisé, les fiches de poste (directeurs, coordonnateurs, adjoints, chefs de services), le livret d'accueil.
 - Le manuel de mise en œuvre des travaux à haute intensité de main d'œuvre (HIMO)
 - L'actualisation de la politique sous-sectorielle d'irrigation en 2012 et 2014

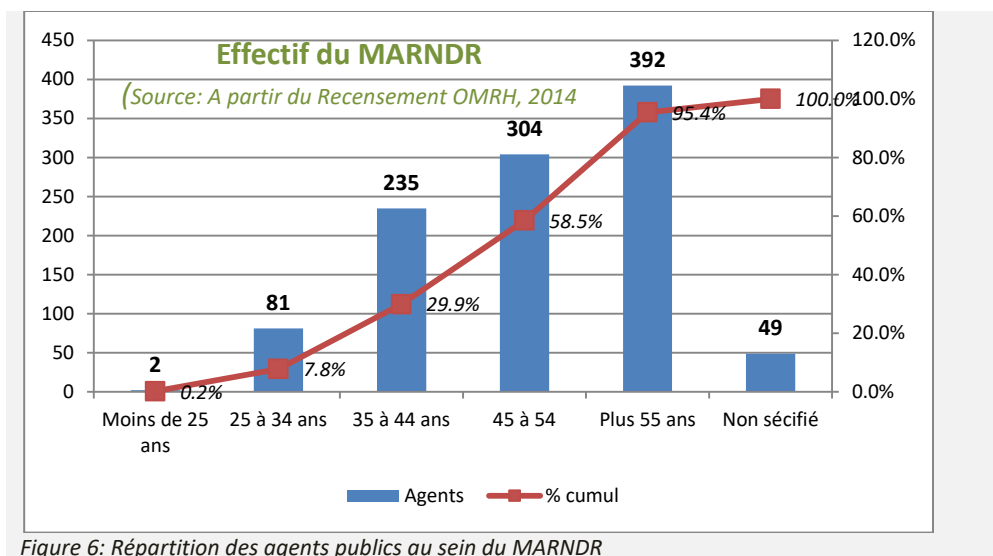
☞ **Renforcement des capacités (Formation continue et spécialisée)**

- Formation post-graduées pour une dizaine d'ingénieur-agronomes dans divers domaines de spécialisations;
- Sessions de formations sur *les chaînes de valeurs agricoles* pour les responsables centraux et cadres de terrain en 2014 avec un financement de la BID;
- Réalisation d'un forum Agriculture et Environnement. *Atelier intégration agriculture et environnement, en vue de sensibiliser producteurs, associations communautaires et ONG sur la nécessité de toujours considérer, en recherchant la productivité agricole, les impacts de leurs actions sur l'environnement.*
- Réouverture des Écoles Moyennes d'Agriculture EMAVA de Pont Sondé (Artibonite), EMAD de Dondon (Nord) et EMDH de Hinche (Centre) avec l'appui de l'université UC Davis de Californie.

☞ **Renforcement en ressources humaines qualifiées**

Le MARNDR n'est pas suffisamment pourvu en ressources humaines. Les travaux ayant abouti au plan de réforme estiment à plus de 2000 l'effectif minimal⁷ pour un bon fonctionnement du ministère et sa représentation sur le terrain. Alors qu'il est dénombré pour l'exercice actuel environ 1500 agents publics, ils sont loin d'être suffisants en quantité et qualité. En plus du déficit en nombre de cadres, le ratio cadre/agriculteur va en diminuant sachant que l'effectif des éligibles à la retraite continue à augmenter. Le rajeunissement de l'effectif des cadres du MARNDR est une priorité. Le graphique montre que les moins de 44 ans représente seulement 30% de l'effectif total et près de 40% des agents seraient âgés de plus de 55 ans.

⁷ repartis entre décision (135) encadrement (242) professionnel (583) technicien et assistant (261) bureau (191) soutien (626).



○ **Développement de nouveaux partenariats et nouveaux projets**

Ces dernières années, le MARNDR a pu développer de nouveaux partenariats à l'échelle nationale et internationale. Il a développé de nouvelles coopérations et introduit de nouveaux projets dans des filières stratégiques.

Tableau 4: Partenariats et nouveaux projets

Internationale	Coopération Suisse	– production de matériel de vulgarisation
	– Développement filière igname	– Etude filière
	Coopération coréenne	– Recherche sur les variétés cacao
	– Appui à la recherche	
	– Formation	
Nationale	Turquie	– Cadre de partenariat en élaboration
	– Appui logistique	
	– AYITIKA	– Banque de semences de cacao
		– Recherche-Action

☛ Enregistrement des Agriculteurs

Le MARNDR a procédé à l'enregistrement des agriculteurs. Démarré à travers les projets sous financements internationaux, le processus devrait s'étendre à toutes les régions agricoles et aboutir à la constitution du **Registre National des Exploitants Agricoles (RNEA)**. Environ **75. 000 agriculteurs** sont déjà inscrits sur le registre et répartis dans 5 départements du pays.

74 969 agriculteurs enregistrés par PTTA/RESEPAG, PMDN

39 342	26 000	7 227	2 400
Nord et le Nord-est	Vallée de l'Artibonite	Sud plaine des Cayes, piémonts de Camp-Perrin et Cavaillon	Sud-Est (Thiotte)

Les informations collectées concernent, entre autres, la dimension et localisation des parcelles des agriculteurs, leur mode de faire-valoir et les titres de propriété.⁸ Cet enregistrement a permis aux agriculteurs d'avoir accès aux services agricoles de proximité, et au MARNDR d'assurer un meilleur ciblage des interventions dans l'optique de faciliter les transferts de technologies et l'adoption de pratiques agricoles durables. Avec ce registre le ministère est aujourd'hui en mesure de repérer l'ensemble des agriculteurs en l'absence de cadastre, de rationaliser les services et appuis fournis et d'apprécier l'efficacité des mesures.

Le **Registre National des Exploitants Agricoles (RNEA)** fournira des informations qui permettront de

- identifier les agriculteurs et ainsi leur donner le statut juridico-légal d'exploitant agricole en s'appuyant sur la loi qui sera élaborée
- améliorer l'efficacité, l'efficience et la transparence de la mise en œuvre des politiques publiques du gouvernement en leur faveur
- orienter les institutions d'aide au développement dans les appuis à donner aux agriculteurs pour améliorer la production agricole ;
- cibler les bénéficiaires potentiels des appuis directs dans le secteur agricole.

☛ Subvention à la demande

Les agriculteurs reçoivent des incitations qui sont destinées à provoquer des changements dans les techniques de production afin d'améliorer la productivité des principales cultures porteuses pratiquées. Le mécanisme est élaboré selon une logique de subvention de la demande.⁹ Il a été octroyé des incitations agricoles via des bons d'achat pour les filières exportatrices (café, cacao), céréalières (riz, maïs), le haricot et les cultures maraichères, et pour les jardins agro-forestiers. Le nombre d'agriculteurs ayant reçu des bons d'achat s'élève à **36.700** (3 à 5 bons / agriculteurs).

36 700 agriculteurs bénéficiaires d'incitations agricoles PTTA/RESEPAG

28 000	7 200	1 500
Nord, Nord-Est	Sud	Sud-Est (Thiotte)

⁸ LUNDY, Pascal Pecos. *Le système d'incitations aux agriculteurs du MARNDR. Enseignements et perspectives. Note de communication à l'Atelier HIFIVE/USAID.* Mars 2014

⁹ *ibid*

La valeur monétaire cumulée de 2012 à 2015 des incitations octroyées s'élèvent à plus de 20 millions de dollars américains pour la période 2012-2015.

Incitations en valeur (USD)		
	PMDN	PTTA
2012	12,686	
2013	2,6156,28	
2014	1,216,805	6,214,600
2015		9,996,000
	20,055,719 USD	

4. Effets induits

Les actions entreprises au sein du secteur agricole ont eu des effets immédiats tout le long de la période sous revue. Trois aspects retiennent particulièrement l'attention, la création d'emplois temporaires et durables, le maintien d'un certain niveau de sécurité alimentaire et la contribution du secteur au PIB global.

La contribution du PIBA par rapport PIB globale

Malgré la récurrence des chocs climatiques, le secteur agricole a pu contribuer significativement à la création de la richesse globale du pays. Cette contribution se révèle déterminante quand l'Etat consent un certain effort vis-à-vis du MARNDR comme le témoigne les résultats en 2012-2013 avec une croissance agricole de 4.5%. Cependant cette éclaircie n'a pu être maintenue dans la durée. L'exercice 2013/14 affiche une situation de décroissance avec un recul du PIBA de 1.5%.

Cette décroissance est à liée non seulement à la rareté des pluies couplé aux faibles décaissements des investissements publics. L'essentiel de la production provient de la production familiale - plus de 80% - dépendant du régime pluvial et vulnérables aux risques.

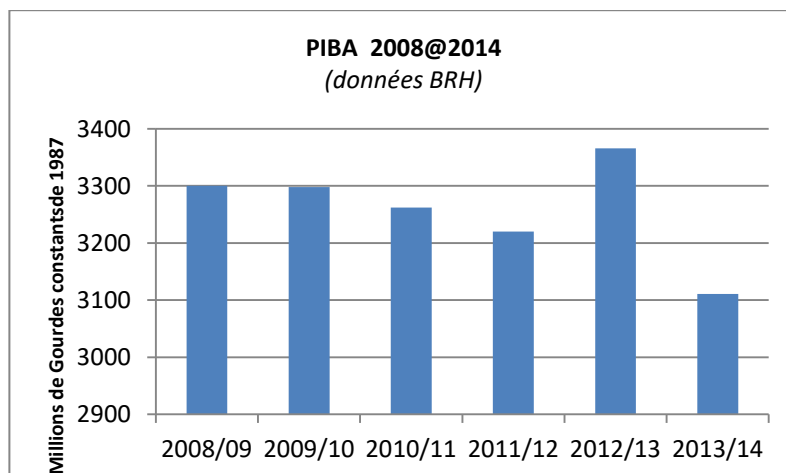


Figure 7: Evolution du Produit intérieur brut agricole (PIBA) depuis 2008

Création d'emplois temporaires et durables

Durant les campagnes agricoles annuelles et après les chocs climatiques, les programmes d'urgence ont permis de créer des emplois temporaires correspondant au moins à 40% des fonds investis dans le secteur, soit plus de 143,000 personnes/mois sur la période en question. En outre, avec la remise en état de plus de 25,000 ha irrigués, le nombre d'emplois durables a augmenté de 150,000 au minimum, sans prendre en compte les emplois durables découlant de l'agriculture pluviale, des sous-secteurs comme l'élevage, la pêche et l'aquaculture, la transformation.

Sécurité alimentaire globale

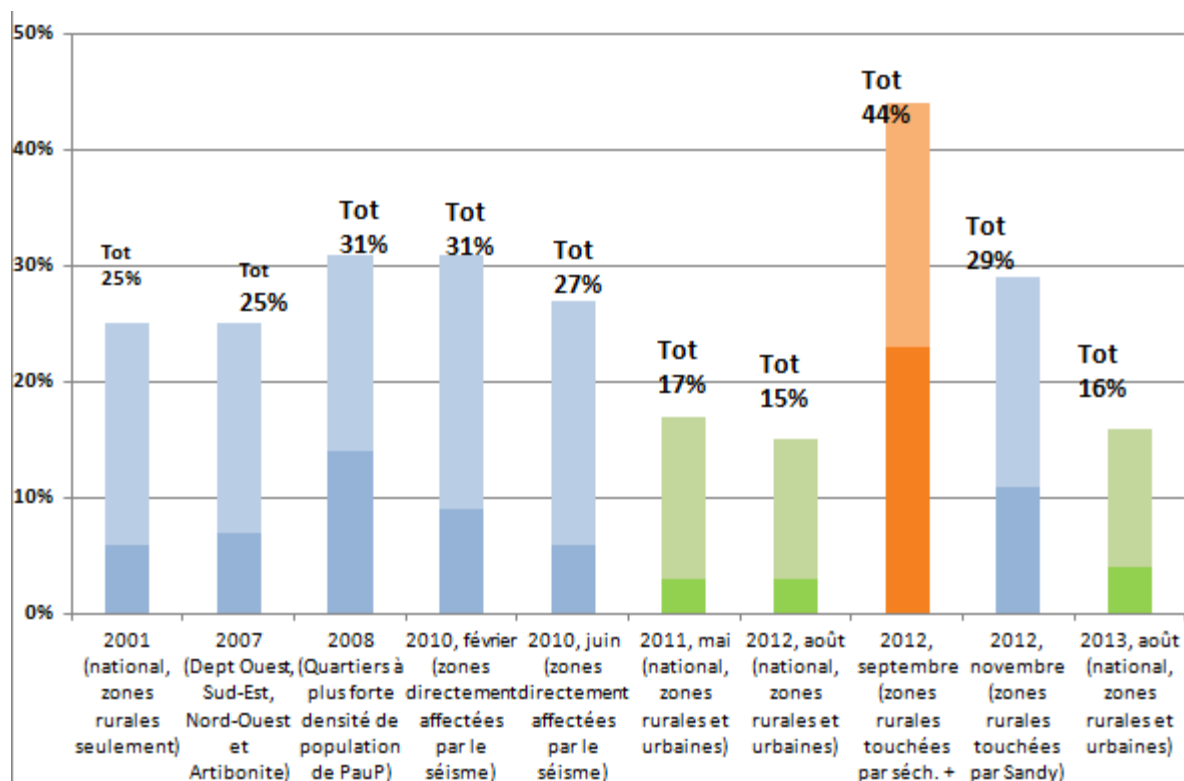


Figure 8: *Prévalence de l'insécurité alimentaire selon le score de consommation - 2001-2013*
(source: CNSA, 2013)

En dépit des améliorations temporaires et passagères, le niveau de sécurité alimentaire n'a pas trop fluctué au cours de la période. Les estimations de la CNSA montrent un niveau global de sécurité alimentaire inférieur à 50%. Toutefois faut-il retenir que les différentes interventions ont permis de maintenir ce score moyen et éviter une dégradation de la situation suite aux chocs climatiques quand on considère les faibles montants décaissés dans les PIP.

Les résultats probant en 2013 se sont traduits par une chute du taux de prévalence de l'insécurité alimentaire dans le pays en août 2013. Toutefois, la situation de sécurité alimentaire est restée très fragile aux chocs compte tenu de la vulnérabilité du pays.

V. CONCLUSION

Malgré la rotation rapide du Titulaire du Ministère (6 ministres en 4 ans et 1/2) générant une certaine instabilité institutionnelle, la mise en œuvre timide de la réforme institutionnelle (nouvel organigramme partiellement appliqué, création de nouvelles entités), les faibles décaissements du MEF et des bailleurs de fonds au MARNDR, ces facteurs couplés aux chocs climatiques, les actions menées au niveau du secteur agricole n'ont pas permis d'atteindre les objectifs fixés. Mais elles ont favorisé des avancées significatives dans le secteur en termes de réforme interne, d'attractivité des investissements du secteur privé "organisé" et des institutions de financement, la production de document de cadrage et de quelques innovations notamment dans la fourniture des services publics aux agriculteurs (vouchers) et la protection de leurs actifs (identification du bétail).

Avec une meilleure coordination des actions intra-sectorielle, leur articulation intersectorielle et une meilleure intégration/harmonisation avec l'action gouvernementale, les résultats seraient meilleurs et contribueraient davantage au développement global du pays.

Les perspectives sont bonnes dans la mesure où il semble dégager un consensus sur l'importance du secteur agricole dans le développement du pays sachant que l'agriculture a plus qu'un mot à dire dans la sécurité alimentaire du pays, la génération d'emplois, la réduction du déficit de la balance commerciale et la redistribution équitable de la richesse créée.

Aussi le gouvernement a-t-il identifié le secteur agricole comme la locomotive de la croissance, la porte d'entrée de la création des richesses en lui consacrant 9.7% du budget global pour l'exercice 2015/16 soit plus de 10 milliards de gourdes. Cette augmentation substantielle du budget alloué a incité le MARNDR à canaliser ses actions autour de cinq (5) pôles de croissance définies autour des cinq (5) châteaux du pays qui dominent les périmètres irrigués et irrigables en aval. En procédant ainsi, le MARNDR vise la cohérence et l'on devra aboutir à une meilleure imbrication des actions des autres secteurs au niveau des pôles de croissance et leur articulation par rapport à celles du secteur agricole.

Un ensemble de conditions est nécessaire. La réalisation effective du nouveau rôle et son succès réside non seulement de la volonté des acteurs mais aussi par les décaissements à temps tant du MEF que des bailleurs de fonds, une gouvernance acceptable, et l'application du principe de continuité de l'Etat. Hormis ces conditions, il sera impossible pour le secteur agricole de jouer ce rôle de locomotive qui lui a été attribué de manière officielle.

VI. ANNEXES

Annexe 1: Factsheet sur les réalisations de la période 2011-2014

Source: UEP/ sous-structure SUIVI

	2014	2013	2012	2011
0. Taux de croissance du PIB du secteur agricole (incluant sylviculture, élevage et peche)		0.05	(0.01)	
1.- Formations et activités de vulgarisation (Personnes)	2,879	20,173.00	14,466.00	2,145.00
2.- Subvention de semences, haricot, riz, maïs, sorgho, pois inconnu, pois congo (Tonne)	1,011	1,391.00	435.00	500.00
3.- Distribution de Drageons, minisetts, boutures de bananes, ignames, patates, etc (Unité)	8,800,000	2,100,000.00	3,000,000.00	150,000.00
4.- Incitations (bons d'achat intrants et services) aux producteurs (nombre de producteurs)	18,068			
5.- Subvention fertilisants (Tonne)	35,068	35,000.00	34,100.00	28,000.00
6.- Lutte contre la mouche des fruits pour la protection de la mangue francique (Nombre de pièges installes)	1,627	5,277.00	4,276.00	4,276.00
7.- Centre de pêche construits et dispositifs de concentration de poissons (Unite)	43	13.00	-	3.00
8.- Ensemencement lacs, etangs et bassins de poissons (Alevin)	1,050,000	1,500,000.00	124,000.00	139,300.00
9.- Acquisition et distribution de moteurs 15W	50	60.00	-	
10.- Acquisition et distribution de bateaux	50	56.00	-	38.00
12.- bassins familiaux (unité)	71	32.00	-	-
13.- Ravines traitées (ml)	57,000	250,000	107,789	124,000
14.- Pistes agricoles construites et réhabilitées (ml)	200,000	538,000	358,000	812,000
15.- Lacs collinaires aménagés (unite)	7	13	6	
16.- Curage canaux/Drains (ml)	99,399	1,970,351	557,326	184,000
17.- Microretenu (unite)	125	76	57	
18.- Construction réhabilitation canaux d'irrigation (ml)	197,484	26,487	23,640	28,000
19.- Système d'irrigation Goutte à goutte (Unité)		233	130	
20.- Subvention Motopompe (Unité)	243	99		
21.- Versants aménagés (ha)		17,658		
23.- Plantules produites et mises en terre (Unite)	901,295	2,812,241	7,172,512	2,523,421
24.- Structures bio-mecaniques (ml)	31,600	504,475	587,038	138,500
25.- Nouvelles plantations de café (ha)	350	210	268	400
26.- Protection de berges/Recalibrage rivière (ml)	22,000	19,000	10,126	
40.- Emplois temporaires (hommes.jours)	219,588			

Annexe 2: Investissements des firmes dans le secteurs agricoles

Entreprises	Montant total des investissements prévus	Stade de développement	Date
Ste Haiti Broiler S.A	10, 000,000.00	exécution	2011
Produit des Iles S.A	2, 212,000.00	exécution	2012
CHPA	3, 500,000.00	exécution	2012
Agri -Succès S.A	10, 000,000.00	exécution	2014
T-Trac Agro -Industrie S.A	300,000.00	exécution	2014
GeoWiener S.A	561,000.00	exécution	2014
Agroservice	6, 000,000.00	exécution	2015
AGRITRANS	10, 000,000.00	Exécution	2013
ACESSO	2, 000,000.00	Exécution	2015
Sous-Total	44, 573,000.00		
Produit des Iles S.A	3, 957,300.00	planification	2014
Fertilisants Agrodev S.A	6, 420,400.00	planification	2014
PONA S.A	2, 115,472.00	planification	2014
SISALCO	6, 000,000.00	planification	2015
HBO	68, 000,000.00	planification	2015
HAPPY FARM MANGO	1, 200,000.00	planification	2015
MANA S.A	3, 000,000.00	planification	2015
Dixie National	2, 000,000.00	planification	2015
SAPENS S.A	3, 000,000.00	planification	2015
Taino Aquaferme	3, 000,000.00	planification	2015
Goupe Intermonde S.A	65, 000,000.00	planification	2015
Agripod S.A	180,000.00	planification	2015
Sous total	164, 873,172		
Grand Total	209, 446,172.00		

données UPISA Novembre 2015

Annexe 3: Evolution de la sécurité alimentaire de 2011 à 2013

	2011	2012	2013
Département	IA Total (élevée+modérée)	IA Total (élevée+modérée)	IA Total (élevée+modérée)
Aire Métropolitaine	28%	30%	35%
Reste Ouest	24%	28%	26%
Artibonite	48%	15%	24%
Grand-Anse	28%	25%	20%
Nippes	25%	21%	29%
Nord	26%	43%	47%
Centre	27%	30%	17%
Nord-Est	25%	32%	36%
Nord-Ouest	36%	51%	43%
Sud	39%	21%	22%
Sud-Est	26%	25%	35%
Total	32%	28%	30%

Source: CNSA

Annexe 4: Travaux réalisés dans le cadre du programme de création d'emplois en 2014

Programme création emplois de 2014 – Travaux dans les ravines

Départements	Commune/ Localité	Ravines	Type de travaux	Quantité	Unités
Nord'Est	Terrier-Rouge	Ravine Verron	curage	1,000	ml
		Ravine Couline	curage	850	ml
		Ravine Marie Lucia / Grand Bassin	curage	1,300	ml
		Ravine Bas Quartier / Grand Bassin	curage	1,000	ml
	Ouanaminthe	Ravine Madan Benoit	curage	2,520	ml
		Ravine Dilaire	curage	2,520	ml
		Le Chat	curage	2,090	ml
Nord	Saint Raphael Acul du Nord	Bois Neuf (Saint Raphael), Borgne, Acul du Nord	curage	12,000	ml
Nord'Ouest			Construction de seuils	376	Unité
Artibonite	Haut Artibonite	BV Artibonite	curage	15,000	ml
Centre	Savanette, Thomonde, Thomassique, Cerca Cavajal, Lascahobas		curage	28,300	ml
Ouest	Carrefour Feuilles		curage	2,000	ml
Sud'Est	Savanette / Lamontagne		curage	23,000	ml
Grand'Anse	Jérémie, Chambellan		curage	22,075	ml
Nippes	Asile, Arnaud, Anse-a-Veau, Petite Rivière		Installation de murs secs	850	MI
			Clôture bio de plantules	6000	plantules
Sud			curage	1,000	MI

En terme de création d'emplois, objet central du programme, 42,012 hommes- mois ont été déjà générés, soit 90% des prévisions.

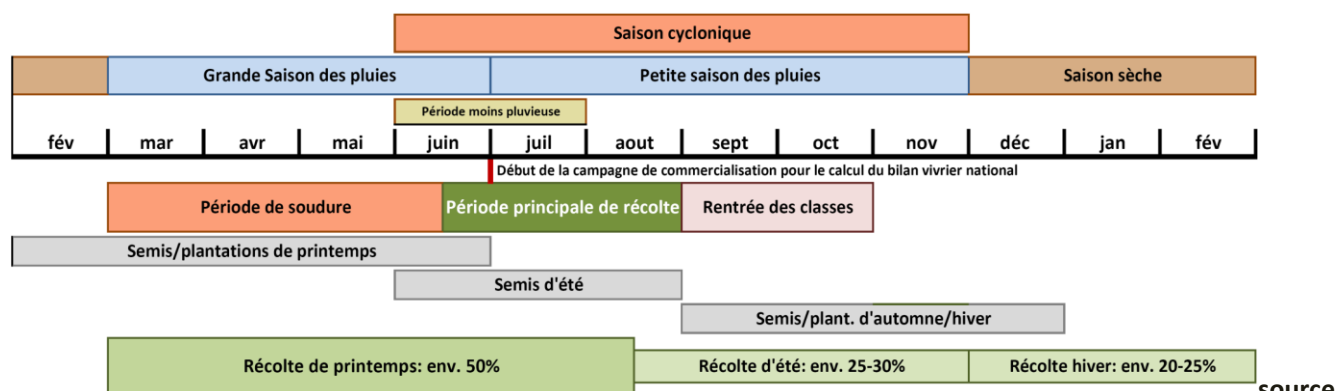
Annexe 5: Répartition schématique des saisons en Haïti (agricole et cyclonique)

A5.1 Calendrier des saisons agricoles en Haïti¹⁰

Campagnes	Calendrier fiscal												Prod.	Cultures dominantes
	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	O	S		
Hiver													25%	Haricots et betterave
Printemps													60%	Maïs, Haricots, Igname, Banane, Patate douce, pomme de terre, Pois congo, Maraichers
Été														
Saisons annuelles													15%	seconde campagne de riz, Patates, Légumes

Source : Mise au point par 3SE/MARNDR, 2014 | Bilan annuel du MARNDR

A5.2 Couplage des saisons agricoles et cycloniques



Source : CNSA, 2013

¹⁰ Ce calendrier présente la tendance nationale, il peut varier en fonction des départements

Annexes 6: Photos



Réhabilitation de l'ouvrage de prise sur berge gauche du système Avezac dans la commune de Camp-Perrin



Bassin de distribution mère réhabilité



Canal primaire réhabilité à Pesmerle



Jardin de haricot



Maïs produit dans le sud



Epis de maïs